

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARBONNIER LES MINES SE MET AU TRAVAIL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 07 avril 2014 à 19 H 30 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme JACQUET Marie-Laure, Mme MESTRE Hélène, M. ZAJIC Gilles, M. PAULET Sébastien, Maires Adjointes.
M. ANASTACIO José, M. BESSON Nicolas, M. BINET Marilyn, M. FARY Jean-François, Mme LAVIE-JAFFEL Nathalie, M. LOINTIER Jean-Michel, M. MARQUES Adelino, M. PELISSIER Philippe, Mme SOUSA Noémie, M. VALLON Jérôme

Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.

Différentes questions étaient à l'ordre du jour :

1) MISE EN PLACE DES COMMISSIONS

COMMISSION AMENAGEMENT DE L'ESPACE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SITE ARCHEOLOGIQUE ET RISQUES MINIERES

Pascal BERTHELOT, Jean-François FARY, Marie-Laure JACQUET, Hélène MESTRE, Sébastien PAULET, Marilyn BINET, José ANASTACIO, Adelino MARQUES.

COMMISSION FINANCES ET FISCALITE

Pascal BERTHELOT, Hélène MESTRE, Marie-Laure JACQUET, Sébastien PAULET, Gilles ZAJIC, Marilyn BINET, Adelino MARQUES.

COMMISSION COMMUNICATION GESTION DES GITES

Pascal BERTHELOT, Marie-Laure JACQUET, Hélène MESTRE, Nathalie JAFFEL-LAVIE, Jérôme VALLON.

COMMISSION TRAVAUX VOIRIE EQUIPEMENTS ET BATIMENTS

Pascal BERTHELOT, José ANASTACIO, Jean-Michel LOINTIER, Adelino MARQUES, Sébastien PAULET, Nicolas BESSON, Jean-François FARY, Jérôme VALLON, Philippe PELISSIER.

COMMISSION SPORT JEUNESSE ANIMATION ET VIE CULTURELLE

Pascal BERTHELOT, Gilles ZAJIC, José ANASTACIO, Nathalie JAFFEL-LAVIE, Noémie SOUSA, Nicolas BESSON.

COMMISSION ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Pascal BERTHELOT, Philippe PELISSIER, Jean-Michel LOINTIER, Gilles ZAJIC.

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Pascal BERTHELOT, Adelino MARQUES, Sébastien PAULET, José ANASTACIO.

2) FIXATION DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Conseil fixe les indemnités de fonction suivantes :

- le Maire : 31 % de l'indice brut 1015 soit 1 178. 45 € par mois.
- les adjoints : 8.25 % de l'indice brut 1015 soit 313.62 € par mois

à compter du 29 mars 2014

3) DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIVERS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX OU ORGANISMES

- Délégués au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme : **Jean-François FARY, titulaire, Hélène MESTRE, suppléante.**
- Délégués au SIVOM de l'eau d'Issoire : **Jean-François FARY, titulaire, Philippe PELISSIER, suppléant.**
- Délégués à la Communauté de Communes du Lemond Val d'Allier : **Pascal BERTHELOT, Sébastien PAULET**
- Délégués à l'EPF-SMAF : **Pascal BERTHELOT, titulaire, Marie-Laure JACQUET, suppléant.**
- Délégués au SICTOM Issoire Brioude : **Marie-Laure JACQUET, titulaire, Sébastien PAULET, suppléant.**
- Délégués à l'AICRI : **Marie-Laure JACQUET, titulaire, Hélène MESTRE, suppléante ;**
- Délégués au C.C.A.S. : **Noémie SOUSA, Marilyn BINET, Gilles ZAJIC, Marie-Laure JACQUET.**
- Déléguée au F.L.A.J. : **Nathalie LAVIE-JAFFEL.**
- Délégués au Conseil d'Ecole : **Nicolas BESSON, titulaire, Nathalie JAFFEL-LAVIE.**
- Délégué CNAS (Elus) : **Hélène MESTRE**

4) DESIGNATION DE CORRESPONDANTS SECURITE

Sont nommés correspondants « sécurité » M. ZAJIC Gilles, M. VALLON Jérôme, M. BESSON Nicolas.

5) DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Est nommé correspondant « défense » M. ZAJIC Gilles.

6) QUESTIONS DIVERSES

Le Maire Adjoint fait le point du dernier conseil d'école qui s'est tenu le 20 mars 2014. La demande de dérogation émanant de la mairie pour l'école du samedi matin comme demi journée supplémentaire à compter de septembre 2014 a été rejetée. Plusieurs raisons ont été avancées : le remplacement des enseignants, le besoin d'une cohérence sur le territoire et les transports scolaires.

La commune a fait de nouvelles propositions avec le mercredi matin, comme demi journée de travail supplémentaire.

La directrice rappelle la nécessité de respecter la procédure pour l'envoi du courrier à sa hiérarchie. Elle rappelle également l'interdiction de prendre des photos dans le cadre scolaire et indique que les accompagnateurs, lors des sorties, seront, en priorité, les parents d'élèves élus, les parents agréés et ceux qui donnent généreusement de leur temps pour l'école. Le choix sera fait par les enseignants. La fête de l'école est programmée le samedi 28 Juin 2014.

Le Conseil fixe les permanences sur rendez vous du maire et des adjoints.